



Communiqué de Presse
Paris, le 9 septembre 2020

Un été exceptionnel pour le Vol Libre : des pratiques en forte hausse

Tous les échos qui remontent des clubs et écoles de parapente, de delta, de kite, de cerf-volant ou de boomerang font part d'une très belle saison d'été 2020 pour les activités de la Fédération Française de Libre - FFVL. Les activités de pleine nature d'une manière générale ont été très attractives et les nôtres en particulier. Comment mieux sortir du confinement qu'en prenant l'air, au sens premier du terme !



Des licenciés en hausse et des nouveaux pratiquants

Après quasiment deux mois de confinement pendant lesquels les prises de licences ont stagné en raison du confinement et des déplacements réduits, les pratiques de la Fédération Française de Vol Libre qui comprend le parapente, le delta, le kite, le cerf-volant ou de boomerang, sont apparues comme une vraie bouffée d'oxygène : de nombreux nouveaux pratiquants **ont découvert ces activités.**

- **En parapente**, entre le 1^{er} juillet et le 15 août 2020, **3838 licences ont été souscrites pour des stages d'initiation ou de perfectionnement** (en 2018 : 2917, en 2019 : 3194, soit une augmentation de 31, 57%)

- **Même constat en kite** : **1221 licences prises pendant les stages** (en 2018 : 980, en 2019 : 960, soit une augmentation de 24,59 %).

Il est plus difficile de donner des chiffres pour les vols en biplace car ceux-ci ne supposent pas une prise de licence, mais tous les moniteurs font état d'un très bon été et de leur difficulté à répondre à toutes les demandes de réservation.

- **En cerf-volant**, les ateliers de découverte ont aussi connu un beau succès.

Bénédicte Lavaut présidente du CNK - Comité National Kite - explique :

« Beaucoup de riders habitués à naviguer à l'étranger pendant l'été sont restés en métropole et ont choisi les spots de notre littoral pour s'adonner à leur passion. Dans le même temps les écoles de kite prises d'assaut, dès le déconfinement, ont dû refuser du monde en plein été.

Heureusement, de nouvelles écoles se sont affiliées au réseau EFK (Ecole Française de Kite) pour répondre à cette demande exceptionnelle.

Espérons que les conditions météo prolongent cette configuration jusqu'à la toute fin de saison, voir même que la redécouverte de la beauté et pluralité de pratique des spots métropolitains se poursuivent l'année prochaine. »

Le wingfoil : la (nouvelle) star de l'été !

Difficile de se promener en France ces derniers temps sans tomber sur des pratiquants de WingFoil, le dernier né des sports de glisse nautique... L'activité ultra tendance du moment qui ne cesse de faire le buzz consiste à glisser sur une planche équipée d'un foil tout en étant propulsé par une aile gonflable tenue directement dans les mains. A noter que la FFVL délivre des licences, assure et enseigne cette activité.

Pratiques en hausse, mais qu'en est-il des accidents ?

Malgré des échos parfois alarmants sur les accidents dans les médias, ce regain d'activité ne s'est pas traduit - et heureusement !- par une augmentation proportionnelle des accidents. Certes on doit déplorer 5 accidents mortels déclarés (contre 4 l'an dernier sur cette même période). Certes, le nombre de déclarations d'accidents, 190, pour cette même période du 1^{er} juillet au 15 août est en augmentation en valeur absolue sur les trois dernières années : 25,8 %, mais plutôt en diminution relative si on le rapporte aux milliers de vols réalisés favorisés par un été sec et chaud : on a pu voler presque tous les jours, mais dans des conditions souvent ventées et thermiques fortes, plutôt accidentogènes.

La FFVL redoutait une reprise très accidentogène après deux mois de confinement pendant lesquels l'envie de pratiquer augmentait au fur et à mesure que l'entraînement était rendu impossible. Elle a joué son rôle pédagogique d'alerte, de conseils, notamment à travers des tutos et des vidéos pendant le confinement : <https://federation.ffvl.fr/decouverte/tutosffvl>. Elle continue à œuvrer pour les risques inhérents à toute activité soient de mieux en mieux connus -d'où son effort de vérité et de transparence -et de mieux en mieux gérés par des pilotes conscients de leurs capacités et de leurs limites.

A propos de la FFVL :

La FFVL, créée en 1974, est agréée par le ministère en charge des sports et assure une mission de service public. Elle est délégataire pour le delta, le parapente, le cerf-volant, le kite terrestre, et le boomerang. Plus de 700 clubs sur tout le territoire national qui organisent la pratique au quotidien de tous leurs adhérents et gèrent les sites de pratique. En 2018, la FFVL a délivré plus de 39 000 licences. [Rendez-vous sur ffvl.fr](https://www.ffvl.fr)

Contact Presse FFVL :

Philippine LAURAIRE

Agence PLRP

philippine@plrp.fr / 06 76 15 84 10